



COMPTE-RENDU

Présents (10) : Mmes Régine DELUCA, Annabelle TAIX et Nathalie UBAUD, MM. Guy ALBRAND, Yannick BOYER, Emmanuel GHIOTTI, Jean-Claude GILLON, Romain NOEL (secrétaire de séance), Michel PHILIP et Bernard RENOY.

Absent(1) : M. Alexandre BORRELLY

1 Solde subvention au SIMU crèche

Le SIVU crèche demande versement de la deuxième tranche de subvention d'un montant de 3 957,54€ (4 000€ moins frais postaux).

✓ Vote : 10 pour.

2 Subventions aux associations

La Conservatrice : 1 500€

ASA du Blanchet : 1 500€

Coopérative scolaire : 1 000€

Convention SPA (fourrière) : 250€

Les demandes se font dorénavant obligatoirement au moyen des CERFA universels 12156-05 et 15059-02.

Les demandes pour 2022 devront être déposées pour le 15 mars dernière limite afin de calculer le budget au plus juste. La commune fera au mieux les années prochaines mais rien ne garantit un maintien des montants de subventions à l'avenir, les dotations de l'Etat étant en chute libre (voir tableau du compte rendu précédent).

✓ Vote : 10 pour.

3 Demande de subvention FRAT 1250 à la région

Il avait été gardé le FRAT 1250 et FODAC sous le coude pour les enfouissements PTT/éclairage aux Périers mais nous n'avons toujours pas reçu les devis et il ne faut pas perdre de subvention dont l'échéance de dépôt est au 30 juin. Pour le FODAC nous avons jusqu'au 30 septembre.

Gravillonneuse auto-chargeante à monter sur le tracteur à 11 200€ HT soit 13 440 TTC

Demande subvention 70% du HT soit 7 840€

Solde à charge 30% du HT soit 3 360€

FCTVA récupérable après 2 ans à 16,404% : 1 837,25€

TVA non récupérable : 3,596% soit 402,75€

Coût total pour la commune : 11 200€ x 33,6% : 3 762,75€

✓ Vote : 10 pour.

4 Renouvellement des contrats des employés communaux

Myriam CHAIX : 1er septembre 2021 au 31 août 2022 : 15h/mois : ménage école, mairie annexe et église.

Amandine DULIEUX : 1er septembre 2021 au 30 juin 2022 : 1h15/semaine (hors vacances scolaires), intervenante musique à l'école des Gaillaches.

✓ Vote : 10 pour.

5 Création d'une régie d'avance

Il s'agit d'une carte de paiement (« carte bleue ») permettant des petits paiements hors mandat administratif (facilite les choses comme par exemple les achats en ligne, paiement autoroutes, cartes grises, carburant occasionnel si loin de Venterol ...). Maximum 750€ par paiement. Montant maximum de dépenses par an fixé par délibération à 1 220 €/an pour ne pas avoir à verser de caution. Pascale Larroque est proposée régisseuse titulaire et Dominique Bernard suppléante.

✓ Vote : 10 pour.

6 Questions diverses

- Les rendez-vous des hameaux, sur le thème « *Faisons le point après un an* », auront lieu les samedi 11 et 18 septembre (proposition d'horaire à confirmer : 11/09 ancienne mairie d'Urtis à 8h30, fontaine aux Marmets à 9h15 et mairie au Blanchet à 10h30. 18/09 au tableau d'affichage municipal aux Périers à 8h30, devant l'école aux Gaillaches à 10h00 et à 11h00 à la mairie annexe aux Tourniaires).
- Maison Garcin, bilan après trois mois : suite au courrier explicite de Mme Lauren Dubois il est proposé de baisser le prix de vente à 305 000€ frais d'agence inclus afin de ne pas « griller » la vente. Le conseil municipal souhaite rencontrer José SARLIN propriétaire de la parcelle A702 voisine.
- Maison aux Gaillaches : le conseil municipal accepte (8 voix pour, 2 contre) la proposition de rachat au prix de 98 000€, les formalités peuvent être entamées.
- Adressage et numérotation : devis final de La Poste enfin reçu : 8 309,32€ pour les plaques en email (voies et numéros, visserie, poteaux et autocollants pour boîtes aux lettres). Le devis initial était de 8 528,40€ et la subvention DETR obtenue comprenant les frais d'étude est de 7 898€.
- Demande de principe d'autorisation de passage Bytel au-dessus du Pont de l'Archidiacre pour une fibre enterrée reliant le Mont Colombis à Gap. Une demande de compensation financière sera effectuée.
- Nous allons procéder à un appel à candidature pour le remplacement de Nicolas Meyere qui a demandé sa mutation à Jarjays à partir de septembre.
- Prochain conseil le 30 août.

Fin de séance à 21:00